

situées en dehors de l'un et l'autre diocèse Nous permettons que le pèlerinage lui-même tienne lieu du jeûne prescrit.

Nous accordons aussi aux confesseurs le pouvoir de dispenser de la communion les enfants qui n'y ont pas encore été admis. Nous accordons en outre aux confesseurs légitimement approuvés, mais dans l'un et l'autre diocèse seulement, pendant le temps indiqué plus haut et à l'effet de gagner le jubilé, tous les pouvoirs que Nous avons accordés par Nos lettres apostoliques du 15 février 1889, sauf les cas exceptés dans ces mêmes lettres. Enfin, pour l'utilité spirituelle de tous les chrétiens, mais dans le même laps de temps seulement, Nous accorderons une indulgence de sept ans à tous et à chacun de ceux qui réciteront une fois pieusement les litanies de Lorette, et une indulgence plénière à tous ceux qui les réciteront pendant un mois, pourvu qu'ils se soient régulièrement confessés et qu'ils aient reçu la sainte communion, et rempli les autres conditions d'usage, et cette indulgence pourra aussi être appliquée par suffrage aux âmes condamnées au feu du purgatoire.

Et Nous voulons que la même foi soit ajoutée aux copies ou exemplaires imprimés de ces présentes lettres, souscrits par la main de quelque notaire public, et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, que celle qui serait due à ces présentes lettres elles-mêmes si elles étaient représentées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 23 janvier 1894, l'an seize de Notre Pontificat.

Pour le R^{me} cardinal SERAPHINI :

NICOLAS MARINI, *substitut*.

Le petit Clerc

Dans le grand chœur de la cathédrale, derrière le maître-autel, le Mercredi-Saint, à quatre heures, on chante l'office des Ténèbres. Le chœur est grand comme une église oratoire, et ses dimensions ne sont point exagérées, car c'est une petite armée d'ecclésiastiques qui vient s'asseoir de chaque côté, sur les quadruples gradins de ses bancs et de ses stalles.

Il y a une vingtaine de chanoines, au camail de soie noire garni de deux bandes d'hermine encadrant la bande rouge du milieu.

Il y a, en y comprenant les professeurs du Petit-Séminaire, une trentaine de chapelains.

Il y a, au-dessus d'eux, les cent cinquante élèves du Petit-Séminaire, de la Manécanterie, comme on l'appelle.

Parmi eux, on en voit de tout petits, qui ont dix ans à peine ; puis des moyens, puis des grands qui se rasent déjà, car la barbe commence à leur pousser et, avec la barbe, des voix de basse, et de ténor.

Tout ce petit monde est très soigné dans sa mise. Sous la soutane de mérinos noir, le pantalon a été relevé jusqu'au genou, et le bas de sombre fillosette se termine dans un soulier bronzé.

La petite calotte ronde, posée sur le sommet de la tête complète la toilette de chœur. Et le Cardinal doit être content de voir combien sa Manécanterie est bien tenue.